MCR Walter France

232, avenue du Prado
13008 Marseille
France

France Audit Expertise

1, boulevard Saint-Germain
75005 Paris
France

Groupe Partouche S.A.

Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes sur le document d'enregistrement universel

Exercice clos le 31 octobre 2021

Groupe Partouche S.A.
141 bis, rue de Saussure – 75017 Paris

Ce rapport contient 3 pages

Groupe Partouche S.A.

Siège social : 141 bis, rue de Saussure – 75017 Paris
Capital social : €.192 540 680

Lettre de fin de travaux des commissaires aux comptes

En application de l'article 212-15 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

A l'attention du Président du Directoire de Groupe Partouche S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe Partouche S.A., nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document d'enregistrement universel de la société Groupe Partouche S.A. établi au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2021, les diligences que nous avons estimées nécessaires, selon la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons vérifié que :

- nos rapports sur les comptes consolidés établis selon les normes IFRS/IAS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 figurant respectivement aux paragraphes 20.3.1 du document d'enregistrement universel, sont ceux que nous avons établis le 16 février 2022 ;

- la version lisible des comptes consolidés et des comptes annuels, présentés au format XHTML, de l'exercice clos le 31 octobre 2021 figurant respectivement aux paragraphes du 20.2.1 et 20.2.2 du document d'enregistrement universel concorde avec les comptes arrêtés par le directoire qui ont fait l'objet de nos rapports.

Nos travaux sur le balisage mentionnés dans notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été effectués sur la version des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel. Il ne nous appartient pas de vérifier que le balisage des comptes consolidés inclus dans le document d'enregistrement universel correspond au balisage sur lequel ont porté ces travaux.

- Nos rapports sur les comptes consolidés établis selon les normes IFRS/IAS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2020 figurant au paragraphe 20.3.1 du document d'enregistrement universel n° D. 21-0061 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 février 2021 ;

- nos rapports sur les comptes consolidés établis selon les normes IFRS/IAS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2019 figurant au paragraphe 20.3.1 du document d'enregistrement universel n° D. 20-0076 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 février 2020 ;

émis respectivement le 17 février 2021 pour l'exercice 2020 et le 24 février 2020 pour l'exercice 2019, sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé au paragraphe 20.1 du document d'enregistrement universel.

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques et à procéder à la lecture d'ensemble du document d'enregistrement universel afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est émise aux seules fins du dépôt du document d'enregistrement universel auprès de l'AMF et ne peut être utilisée dans un autre contexte.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Marseille et Paris, le 16 février 2022

MCR WALTER FRANCE

Emmanuel MATHIEU

FRANCE AUDIT EXPERTISE

José DAVID